

Nos impitoyables

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 35

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208899>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» Les ouvriers sardes et italiens (la plupart maçons) paient 6 fr. par mois de pension. Pour ce prix ils ont de la soupe trois fois par jour et une portion de viande le dimanche; ils fournissent leur pain.

» *Logement*, de 15 à 30 bz. par individu et par mois, suivant la chambre et l'arrangement à deux ou seul dans la même chambre.

MORGES.

» *Pension*, 45 à 49 bz. par semaine, quatre repas. Matin, café au lait et pain; à midi, soupe, viande fraîche ou salée, légume et $\frac{1}{4}$ de pot de vin, et pain; goûter, café et pain; le soir, soupe, légume et pain.

» Dans une pension formée par une association d'ouvriers, le prix est de 38 bz. par semaine pour trois repas. Matin, café et pain; à midi, soupe, viande, légume, pain, mais pas de vin; le soir, soupe, légume et pain.

» *Logement*, 15 à 20 bz. par mois. Les ouvriers couchent ordinairement dans des chambres à deux lits.

MOUDON.

» *Pension et logement*, 42 bz. par semaine, quatre en été, trois en hiver. Matin, café au lait, pain et pommes de terre; à midi, soupe, bonne viande, légume et pain; goûter d'été, café, pain et beurre; en hiver on ajoute à ce repas du fromage. (Vin à part payé par l'ouvrier, ordinairement $\frac{1}{4}$ de pot à midi.)

» Les ouvriers sardes (presque tous maçons) ont un régime beaucoup moins large.

NYON.

» *Pension*, 49 bz., trois repas. Matin, soupe ou café au lait et pain; à midi, soupe, viande, légume et pain; le soir, soupe, pain et fromage. (Le vin est payé à part par l'ouvrier, parce que quelques-uns en reçoivent une bouteille chaque jour avec le prix de leur journée, d'autres s'en font servir à volonté.)

» *Logement*, 20 bz. par mois.

PAYERNE.

» Peu d'ouvriers sont payés totalement en argent, parce que presque tout le monde (agriculteur et artisan) possède du terrain et des provisions dont on trouve ainsi un débit plus avantageux.

» La nourriture est très substantielle; l'ouvrier mange de la viande tous les jours (porc, bœuf, mouton, etc.), mais les pommes de terre sont la base de tous les repas, au déjeuner comme au souper, qui se composent l'un et l'autre de café au lait, pain, pommes de terre, fromage, etc.

» Le vin n'est fourni que comme gratification aux ouvriers de métier. Les ouvriers de campagne en reçoivent au contraire à 10 heures et en été à 4 heures.

VEVEY.

» *Pension et logement*, 42 bz. par semaine, trois repas. Déjeuner, deux tasses de café au lait, pain à discrétion; dîner, potage gras, viande, légume, pain; le tout à discrétion. Souper, un potage épais soit au riz, soit aux pommes de terre; si on ajoute le soir du pain et du fromage, le prix est augmenté de 2 à 4 bz., soit 44 bz. dans certaines pensions, 46 bz. dans d'autres. (Le vin non compris.)

» *Autre pension* à 49 bz. par semaine. Déjeuner, café, pain et fromage; dîner, soupe, deux viandes, légume, pain; le soir, soupe, pain et fromage; le tout à discrétion. (Le vin à part.)

» *Logement*, 20 batz par mois.

YVERDON.

» *Pension*, 42 bz. par semaine, trois repas. Déjeuner, café au lait, pain, beurre ou fromage, ou quelquefois pommes de terre frites; dîner, soupe, pain, viande, souvent de deux espèces, légume et 1 $\frac{1}{2}$ à 2 verres de vin; souper comme le déjeuner.

» *Logement*, 20 bz. par mois.

» Quelques ouvriers achètent eux-mêmes leurs vivres; ils se font faire et servir la soupe dans leur logement à raison de 15 à 20 rappes pour trois soupes par jour; plus 5 rappes pour le coucher. Ils dépendent de 3 à 4 bz. par jour pour achat de vivres.

» Les ouvriers tailleurs et cordonniers sont généralement logés chez les maîtres, qui paient à tant la pièce outre la pension.

» Dans quelques ateliers, les ouvriers cordonniers reçoivent deux fois par jour du café. A midi on leur sert la soupe et du légume, et ils achètent le pain et la viande; on leur cuit la viande.

» Viennent enfin pour les ouvriers, nourris ou non, les frais de vêtements. La plupart des objets manufacturés ayant, nous venons de le voir, considérablement baissé de prix, les ouvriers des deux sexes s'habillent mieux et à bien meilleur marché qu'autrefois. »

(A suivre.)

Diagnostic

M. de Coulanges adressa un jour ces vers à l'un de ses amis, qui, affligé d'une fluxion, avait la bouche toute tordue.

Sur votre bouche de travers
Tout le monde raisonne;
Tous les sentiments sont divers,
Cette aventure étonne.
Pour moi, je ne m'étonne pas
D'aventure pareille:
Votre bouche a voulu, tout bas,
Vous parler à l'oreille.

Effet de vide. — Un peintre avait à représenter, dans l'un de ses tableaux, une jolie quêtuse, un tronc à la main.

Voulant faire entendre que ce tronc était vide, l'artiste imagina de peindre sur l'ouverture une toile d'araignée.

BONTÉ MODERN STYLE

Il est encore, paraît-il, des gens qui croient à la bonté et des parents qui estiment devoir l'enseigner à leurs enfants. C'est fort heureux.

Car il en est aussi, et de très nombreux, qui pensent que la bonté n'est plus de saison et que vouloir être bon, c'est implicitement renoncer à tout espoir de réussite en ce monde, dans quelque domaine que ce soit.

La chance, le succès, ne sourient qu'aux méchants, qu'à ceux qui ne se font pas faute de marcher sur les pieds des autres pour atteindre leur but. Les scrupules, le respect du droit d'autrui, vieilles rengaines, tout au plus bonnes encore pour les âmes simples, d'avance condamnées à la déveine perpétuelle.

Et l'on entend communément des pères et des mères réprimer avec dédain, chez leurs enfants, les mouvements de bonté, de générosité, d'abnégation, bien naturels de la part de ces êtres encore ignorants des déceptions de la vie, des roueries des hommes.

« Si tu es trop bon, leur disent-ils, si tu n'es pas batailleur et prêt à tout propos à défendre de la langue et des ongles tes droits et tes intérêts, tu n'arriveras à rien, tu es un homme fichu! »

Tels sont les préceptes que l'on donne aujourd'hui, pour guides dans la vie, à ses enfants. Et l'on a la naïveté, si ce n'est l'outrecuidance, de s'étonner encore que les hommes soient mauvais.

Aussi, un collaborateur du *Journal des Débats* s'en est ému. Il engage les parents à développer chez leurs petites filles les qualités de la bonté.

Une bonne petite fille, écrit-il, est la joie et le sourire de la maison. Et il termine son plaidoyer par ces lignes :

« Et enfin, on a tout intérêt à être bon. Racontez à vos petites filles, chère madame et amie, et vous la raconterez mieux que moi, la petite histoire suivante, qui n'a d'autre mérite que d'être vraie : elle est vraie... »

» Une vieille demoiselle, un peu bancroche, et qu'on n'aimait pas beaucoup, parce qu'elle était revêche et sermonneuse, tombe un jour, à l'improviste, dans un jardin où des petites filles étaient en train de goûter. La bande effarouchée tourne le dos à la visiteuse, se sauve, se cache, la laisse en plan et quelques-unes même, les moqueuses, la tournent en dérision. Une seule petite fille, meilleure que les autres, se détache du groupe, s'approche de la vieille demoiselle, la fait asseoir, la débarrasse de sa canne, lui offre à goûter, va lui chercher un verre d'orangeade et une tranche de brioche, lui tient compagnie et conversation, en attendant les mamans, qui n'étaient pas là.

» Voici ce qui arriva, comme dans les contes de fées. La vieille demoiselle mourut deux ou trois ans après : elle laissa par testament une assez grosse partie de sa fortune, qui était ronde, à la bonne petite fille dont les attentions l'avaient touchée...

» Un acte de bonté n'est jamais perdu. »
Charmanche, la petite histoire, mais déplorable la conclusion.

Ah ! non, la vraie bonté n'est point celle qui n'est inspirée que par l'appas d'une récompense autre que la satisfaction intime, résultant d'un bon mouvement ou de l'accomplissement d'une bonne action.

Mamans, gardez-vous bien de conter à vos petites filles l'histoire ci-dessus ; ce serait les fourvoyer.

Tristes clients. — Un médecin qui demeure dans l'un des faubourgs d'une de nos grandes villes disait l'autre jour qu'il venait de soigner des malades qui habitaient aux antipodes les uns des autres, dans des quartiers *suburbains*.

— Mais, mon cher docteur, lui dit la personne à qui il s'adressait, vos malades sont donc tous à l'extrémité.

Signe des temps! — On lisait l'annonce que voici dans un de nos journaux :

« Une jeune personne d'agréable tournure, ayant reçu une bonne éducation, sachant lire, écrire, la géographie, l'histoire, la danse, les premiers éléments des mathématiques, désirerait entrer dans maison comme il faut pour faire la cuisine. »

Nos impitoyables. — On sait que nos chers confédérés de l'autre côté du pont de Gümlen sont très fiers d'écorcher notre langue, et très heureux aussi, parce que cela dispense de payer des traducteurs. Voici le bulletin qu'une maison zurichoise envoie à ses clients de la Suisse romande :

Représentatif et dépôt pour la Suisse :

O. et B., Zürich.

Les prix, s'entendant pris à magasin Zürich, sont payable au Schweizerischer Bankverein, Zürich, et contre le 15 du mois, suivant la fourniture, et comptant avec 1 $\frac{1}{2}$ % d'escompte, ou d'après 1 mois d'au jour de la facture contre ma traite à vue net.

On homo robusto. — Se n'iro pas on homo robusto, l'ai ia gran teim que savi moo, des Dzan-David de Vaulieni à s'n'ami Abram.

— Quemein cè?

— Le tenerro m'è tsezà trei jadzoz d'ésus a su adi iquie!

Sous les tuiles. — Un poète à qui un quidam reprochait sottement d'être logé au sixième étage, répliqua :

« C'est par égard pour les muses, avec qui j'ai souvent affaire; je leur épargne la moitié du chemin. »